



Qui doit payer la maison de retraite

Par **janette**, le **17/05/2008** à **17:08**

mon mari vient d'apprendre que sa mère doit être placée en maison de retraite cela fait 41 ans, qu'il ne l'a pas vu, il a été placé à la d'adoption dès sa plus jeune enfance vers 3 ans, repris par sa mère et replacé à la d'adoption et en famille d'accueil jusqu'à l'âge de 14 ans où elle l'a placé en apprentissage dans une boucherie où il était nourri, blanchi et logé, donc pas à la charge de sa mère, nous nous sommes mariés à l'âge de 18 ans et depuis il n'a pas eu de ces nouvelles, maintenant on nous demande de participer avec ces 2 demi-sœurs au placement en maison de retraite, la 1^{ère} belle-sœur a un mari handicapé à 80 pour cent, ma 2^{ème} belle-sœur est mariée son mari est à la retraite de l'armée et eux aussi ont une fille de 23 handicapée, nous nous sommes à la retraite tous les deux depuis 1 mois, et mon mari est invalide à 80 pour des suites d'une opération de hanche mal faite, quel recours avons-nous, pour ne pas payer pour une personne qui nous est en fait rien, je vous remercie de votre réponse, à bientôt